FEDERATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIERE DE LA COMMUNICATION
CSE DEX Occitanie

Le 13 janvier 2025

Ouverture des comptes bancaires : Quand le CSE délibère contre l'emploi !

Le CSE de la DEX Occitanie depuis les élections d'octobre 2024 est toujours en phase de constitution. Mise en place de son bureau, de ses commissions, désignations de ses représentants de proximité…

Dans ses nombreuses tâches, l'une d'entre elle aura retenu particulièrement l'attention de Force Ouvrière et de ses élus : le choix de l'établissement bancaire.

Le cumul des budgets Allocation Sociale et Culturelle et de fonctionnement du CSE de la DEX Occitanie représente **environ 8 millions d'euros.** Ce n'est donc pas une petite décision que de choisir un établissement bancaire accueillant les avoir du CSE.

Pour Force Ouvrière, partant du principe que notre entreprise est aussi une banque, c'est en toute logique que notre préférence allait à la Banque Postale.

L'argent provenant de notre entreprise n'a pas vocation à s'envoler vers la concurrence. **L'emploi des postiers travaillant dans le domaine bancaire dépend directement des fonds que gère la Banque Postale que ce soit dans les établissements ou au niveau des CREC !**

Pour autant l'absence de consensus sur le choix de l'établissement bancaire entre les membres du bureau du CSE aura conduit à une consultation de l'ensemble des membres.

A l'issue de cette consultation, le CSE par une courte majorité de 17 contre 15 aura choisi de confier les fonds à une banque concurrente !

8 Millions d'EUROS livrés à la concurrence !

Une décision que Force Ouvrière et ses élus au CSE déplore !

Les postiers, notamment ceux dont l'emploi dépend directement de l'activité bancaire de La Banque Postale, apprécieront….